

CERTIFICAT GTP**« CODE EUROPÉEN DE BONNES PRATIQUES COMMERCIALES »**

✓ Décerné à :

S.A. / S.A.R.L LEMAIRE DEFFONTAINES**Rue du Rossignol 180****F-59310 AUCHY LES ORCHIES**

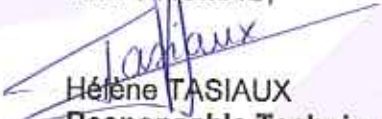
✓ Pour les unités d'exploitation et les activités suivantes :

Unité d'exploitation	Vente	Transport
SA LEMAIRE DEFFONTAINES	Avoine, orge, blé, tritical, épeautre et seigle	
SARL LEMAIRE DEFFONTAINES	Avoine, orge, blé, tritical, épeautre et seigle	Avoine, orge, blé, tritical, épeautre et seigle

Ce certificat constitue la preuve que les conditions du « Code européen de bonnes pratiques commerciales » (Version novembre 2008) sont respectées. Ce code est élaboré par le COCERAL pour le commerce des céréales, des oléagineux, des aliments de bétail, de l'huile d'olive, des huiles et graisses et des agrofournitures.

N° de l'attestation : **GTP – 001**Fait à Marche-en-Famenne, le **06/04/2009**Cette reconnaissance est valable jusqu'au : **05/04/2012**

Pour PROMAG,


Hélène TASIAUX
Responsable Technique
**ORGANISME D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION**

rue André Féher, 1

B-6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

Tél. : +32 (0)84 46 03 46

Fax. : +32 (0)84 46 03 47

info@promag.bewww.promag.be